

Royale
Entente
Pongiste
Nivelloise



CRITERIUM DE NIVELLES

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

6€ une série

10€ deux séries

Inscriptions : www.cpbbw.be

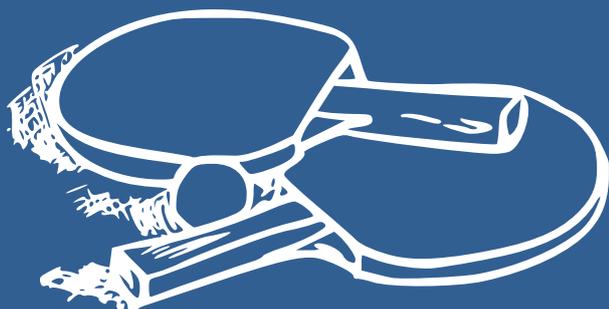
ou <https://resultats.aftt.be>

Salle Omnisports des Heures Claires

Rue des Heures Claires 46

1400 Nivelles

Petites restaurations prévues



9h00 série D

10h00 série E6/NC

11h30 série C

13h00 série E

15h00 série B

www.repnivelles.be

Informations : Paul Kelecom – paul.kelecom@yahoo.com

REGLEMENT CRITERIUM DE NIVELLES

- Le tournoi aura lieu à la salle du REP Nivelles, rue des Heures Claires, 46 à 1400 Nivelles.
- Le tournoi est ouvert à tous les affiliés de la FRBTT ainsi qu'aux joueurs affiliés à d'autres fédérations reconnues par l'ITTF (le joueur étant assuré par sa fédération).
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.
- Il sera fait usage de balles blanches en plastique de la marque Hanno.
- Le tournoi se déroulera sur 16 tables bleues de la marque Sponeta.
- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. Il est à préciser qu'un E6 ne pourra pas jouer en série D car, s'il veut s'inscrire dans deux séries, il devra le faire en série E6/NC et série E.
- Les Dames peuvent s'inscrire en 'Messieurs'.
- Les participants seront répartis en poules de 4 (ou 3 ou 5 selon les inscriptions). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera en élimination directe.
- Le coût d'inscription est fixé à 6€ pour une série et 10€ pour deux séries.
- Pour vous inscrire : cliquez sur le lien « RESULTATS » du site : www.cpbw.be ou via resultats.aftt.be jusqu'au jeudi 05 septembre 2019 à 24H00. En cas de problèmes : Willems Béatrice - GSM : 0473/54.64.87 - Email : beaswillems@gmail.com
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition !
- Les joueurs sont priés de se présenter à la table du juge-arbitre une demi-heure avant le début de leur série.
- Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
- La date et le lieu de l'élaboration publique des tableaux seront renseignés sur la page du programme d'inscription.
- Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.
- Les joueurs finissant en dernière position dans leur poule, ainsi que les perdants des tours finaux, sont tenus d'arbitrer un match sous peine d'amende.
- Lors de ce tournoi, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.
- Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.
- Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- Les matchs se joueront en 3 sets gagnants de 11 points.
- Des prix en espèces récompenseront les 4 premiers de chaque série.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol